

Management, sciences de gestion et numérique

L'enseignement de management, sciences de gestion et numérique prolonge les enseignements de première, de management d'une part et de sciences de gestion et numérique d'autre part.

Le programme comprend deux parties :

- **un enseignement commun** suivi par tous les élèves. Cette partie du programme apporte des éléments pour comprendre le fonctionnement de tout type d'organisation (entreprises, associations, organisations publiques, organisations de la société civile, organismes, établissements, etc.) et permet d'aborder un socle de pratiques de gestion dans le domaine de la gestion et de la finance, de la mercatique (*marketing*), des ressources humaines et de la communication ainsi que des systèmes d'information de gestion.

ÉVALUATION :

- contrôle continu : les notes obtenues tout au long de l'année sont intégrées dans le contrôle continu
- à l'écrit : mi-mars en classe de terminale. Épreuve d'une durée de 4h. Coefficient 16
- à l'oral : cet enseignement de spécialité est intégré dans l'épreuve terminale orale (dite « Grand oral »).

- **un enseignement spécifique** qui permet aux élèves d'approfondir certains domaines des sciences de gestion. L'élève choisit un des trois enseignements spécifiques suivants :
 - gestion et finance ;
 - mercatique (*marketing*) ;
 - systèmes d'information de gestion.

Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences de communication orale et écrite, d'écoute, d'organisation de sa pensée, d'expression des idées et d'échange avec les autres. Elle participe à la construction du projet que l'élève présente dans le cadre de l'épreuve orale terminale du baccalauréat.

ÉVALUATION :

- contrôle continu : les notes obtenues tout au long de l'année sont intégrées dans le contrôle continu
- à l'oral : en fin d'année de terminale. Cet enseignement de spécifique est intégré dans l'épreuve terminale orale (dite « Grand oral »).